



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 13 AVRIL 2026

Nombre de conseillers : 30

- Présent(e)s : 27

- Pouvoirs : 1

- Excusé(e)s : /

- Absent(e)s non

excusé(e)s : 2

L'an deux mil vingt-six, le 13 avril, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la Salle des Fêtes à Marennes, sous la présidence de Madame la Présidente, Mireille BONNEFOY.

Secrétaire : Mme Noémie PROST-PICAZO

Présent(e)s :

Mmes et MM, Nicolas VARIGNY, Laurent BICARD, Pascal CREPIEUX, Evelyne GAUTHIER, Lauredana JACQUET (Chaponnay), Christelle REMY, Jean François AYMARD, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Laura LARANJEIRA BERNARD (Communay), Alexandre DESCOLLONGES, Sandra BULLION (Marennes), Arnaud DELEU, Geneviève GLEYNAT, Alexis GAILLARDIN, Blandine BOST, Noémie PROST-PICAZO, Franck SLAWINSKI (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Josiane RANN (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD, Nathalie PANSIOT (Simandres), Mattia SCOTTI, Anis BOUAINE, Marie-Thérèse CHARRE CHAZAL, Catherine DESCHANEL, Thierry DESCHANEL, Xavier POCHON (Ternay)

Pouvoirs :

M. Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône) a donné pouvoir à Mme Mireille BONNEFOY (Sérézin du Rhône)

Excusé :

/

Absent(e)s non excusé(e)s :

M. Christian GAMET (Communay)

M. Mathieu DUSSERT-BRESSON (St Symphorien d'Ozon)

N°2026-60-5.3.6
13/04/2026

Désignation du représentant de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon au sein d'Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR)

Mireille BONNEFOY, Présidente, rappelle à l'assemblée que :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-03-13-00040 du 19 mars 2026 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Vu la délibération 2026-20 du conseil communautaire en date du 2 mars 2026, prévoyant l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon à Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR) ;

Vu les statuts d'Initiative Isère Vallée du Rhône ;

Vu le bureau communautaire du 1^{er} avril 2026 ;

Considérant que cette association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME ;

Considérant que les statuts d'Initiative Isère Vallée du Rhône prévoient que le nombre de membres est porté à un titulaire et un ou plusieurs suppléant(s) pour la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants ;

Vu le résultat du scrutin secret, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DESIGNE** le représentant titulaire et la représentante suppléante de la CCPO suivants au sein d'Initiative Isère Vallée du Rhône.

Délégué titulaire :
Michel BOULUD

Déléguée suppléante :
Christelle REMY

Télétransmise en Préfecture le **21 AVR. 2026**
Affichée le
Certifiée exécutoire le **21 AVR. 2026**

Pour extrait conforme au registre,
Mireille BONNEFOY
Présidente

